

Paris, le 6 juillet 2017

SAISINE
SUR
NUMERIQUE ET TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI
(Décision du Bureau du 6 juillet 2017 – NS172710)

La transition numérique transforme radicalement de nombreux domaines : modes de consommation, organisation de la production et du travail, transport, logement... En matière d'emploi et de travail son impact est déjà une réalité et de nombreux travaux, notamment de France Stratégie, ont mis en évidence à quel point cette révolution n'en est qu'à ses débuts. Aucun secteur n'y échappe, même si le rythme des recompositions varie beaucoup d'un secteur à l'autre. Le Conseil économique, social et environnemental ne souhaite pas se focaliser sur la dimension technologique mais bien sur les enjeux humains et organisationnels qui nécessitent d'être explicités afin d'anticiper et d'accompagner au mieux cette transition. France stratégie a conduit plusieurs travaux récents sur l'anticipation des impacts économiques et sociaux de l'intelligence artificielle, l'avenir du travail, les nouvelles formes de travail, etc. Dans le cadre du partenariat avec le CESE, le laboratoire pourra notamment être en charge de :

- recenser et analyser les rapports existants ;
- éclairer la section travail emploi par la construction de scénarios en fonction des priorités ;
- apporter un appui d'expert en fonction des demandes de la section.

Après l'expérience concrète des interfaces numériques, de la digitalisation de process, de l'imprimante 3D, etc., une nouvelle phase de développement de l'intelligence artificielle (robotisation) arrive avec les mêmes appréhensions allant des pires craintes (destruction massive d'emplois, fin du travail) aux plus grands espoirs de libérer les travailleur.euse.s en supprimant les tâches pénibles, répétitives ou dangereuses, et en développant de nouvelles opportunités d'emplois.

S'il est certain que la transition numérique modifiera dans les années à venir le contenu de la moitié des emplois, le Conseil souhaite éviter les prophéties autoréalisatrices d'annonces de destruction d'emplois et se donner collectivement les moyens d'anticiper et d'agir.

Par ailleurs, le Conseil constate que les interactions sont nombreuses entre les différentes dimensions : les modes d'organisation du travail, les possibilités technologiques existantes et le niveau de formation de la main-d'œuvre sont étroitement imbriqués. Il est reconnu de tous que les nouvelles formes d'emploi, de statuts, et la transformation du contenu des tâches et des compétences requises, représentent des défis pour la formation initiale et l'organisation d'une formation tout au long de la vie, qu'ils réinterrogent la protection sociale effective de chacun.

Cependant, et malgré les nombreux rapports existants sur le travail et le numérique, il est complexe sur ce sujet, de distinguer l'essentiel de l'anecdotique, d'y voir clair de manière partagée sur les risques et les opportunités de cette révolution, de s'entendre sur les choix à faire maintenant pour accompagner cette transition dans le temps.

/...

La section du travail et de l'emploi propose de contribuer à la construction de cette vision stratégique sur les chantiers de transformations à conduire prioritairement pour une transition numérique favorisant les emplois et un travail de qualité, à la réflexion sur les modalités d'accompagnement individuel sécurisé pour anticiper et gérer cette transition et sur l'inclusion des personnes qui pourraient potentiellement être fragilisées au vu des adaptations nécessaires (ou qui le seront demain du fait des évolutions de l'emploi et de la production).

La section du travail et de l'emploi propose de construire cette vision commune dans le cadre de trois étapes :

- 1) tirer les enseignements des études existantes en s'appuyant sur l'expertise de France stratégie : identifier les points de consensus et de divergence à la fois dans les scénarios d'avenir et dans les solutions pour une évolution positive de l'emploi et du travail ;
- 2) confronter cet état des lieux avec les perceptions des acteurs sociaux et économiques et les citoyen.ne.s à partir d'expériences concrètes, d'auditions de la section et une consultation citoyenne à travers la plateforme du CESE ;
- 3) dans le cadre d'une démarche prospective, prioriser les domaines fondamentaux en matière d'emploi et de travail mobilisant des actions à conduire, identifier les opportunités et les freins, et les chantiers prioritaires à conduire au niveau des branches professionnelles, des entreprises et des territoires.

Face au défi de la transition numérique, aux ambitions en matière d'avenir du travail et qualité des emplois, et de sécurisation des parcours professionnels, cette saisine contribuera à éclairer les pouvoirs publics sur les actions et les moyens à conduire en matière de politique économique, sociale et environnementale. Le CESE sera en mesure de proposer un socle consensuel de priorités pour réussir la transition numérique en favorisant l'élaboration de propositions d'intérêt général par le dialogue entre acteurs.

Par leur caractère prospectif et large, ces travaux pourront également représenter une contribution à l'organisation du Centenaire de l'OIT sur l'avenir du travail.

Au cours de sa réunion du 6 juillet 2017, le Bureau a décidé de confier à la section du travail et de l'emploi la préparation d'un avis sur cette question qui pourrait être présenté en séance plénière à la fin du premier semestre 2018.
